

FLASH INFO THISE

L'accueil de jour ouvre ses portes

Suite aux résultats du recensement des besoins de nos aînés, la municipalité a décidé d'ouvrir, avec le soutien de l'Assad, un accueil de jour.

Cette structure d'accueil à la journée de personnes âgées dépendantes a pour objectif d'améliorer l'accompagnement à domicile, de limiter l'isolement, de garantir un rôle de veille et d'alerte concernant l'état de santé et de soulager l'entourage proche (famille, amis, voisins...).

Un cadre convivial, des activités adaptées

L'accueil est assuré dans des locaux adaptés et sécurisés. Différents espaces permettent aux personnes d'évoluer sereinement tout au long de la journée (espaces repos, restauration, animation, ...). Diverses activités sont proposées dans le respect des choix, des envies et du rythme de chacun.

Une équipe pluridisciplinaire

Encadrée par un infirmier, une équipe (composée d'aides soignants et/ou d'aides médico-psychologiques, d'un psychologue et d'agents polyvalents) assure l'accueil, les activités quotidiennes, le transport ainsi que la relation avec l'entourage de la personne accueillie.

Adresse 34 rue de Besançon (à côté de l'école primaire)
25220 THISE
Capacité 7 places
Jours et horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi de 10 à 17h
Public Personnes dépendantes âgées
de plus de 60 ans bénéficiaires de l'APA (GIR 1 à 4).

Pour tout renseignement et pré-inscription :

Rachel Valladont Tél. 03 81 41 96 84
rachel.valladont@assad25.fr

Plus d'infos sur : www.assad25.fr



Messieurs Loriguet et Chouteau devant les locaux de l'accueil de jour

assad
Besançon-Pontarlier
Accompagnement, Soins,
Services à domicile

Engins bruyants



Les horaires d'utilisation des engins bruyants sont:

du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30

les samedis :
de 9h à 12h et de 15h à 19h30

dimanches et jours fériés :
de 10h à 12h



Déchetterie des Andiers



La déchetterie des Andiers est ouverte :

de juin à septembre
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h30

Tél : 03.81.40.09.42.

Horaires d'été

Mairie

Périodes du 5 juillet au 8 août et du 16 au 22 août

du lundi au jeudi: 8h45 à 12h00
vendredi 8h45 à 12h00 et 13h45 à 17h30

Fermeture totale du 9 au 15 août 2010.
Reprise des horaires habituels le 23 août 2010.

Bibliothèque

Entre le 1er juillet et le 31 août, la bibliothèque sera ouverte:

les mardis de 18h00 à 19h30
les vendredis de 8h30 à 11h30

Bureau de Poste

Le bureau de Poste sera fermé du 9 au 15 août.
Pendant cette période, vous pourrez vous adresser au bureau de Roche-lez-Beaupré

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
le samedi
de 8h30 à 12h00



Délibérations du conseil municipal

Vendredi 25 juin

Le conseil municipal a adopté les délibérations suivantes :

- Création d'un CAE passerelle (Contrat d'Adaptation à l'Emploi) pour une durée de 12 mois, dans la limite de 35 heures par semaine (unanimité).
- Participation aux frais de scolarisation 2009/2010 pour les communes dont les enfants sont inscrits à l'école de Thise : 948 € pour un enfant en maternelle et 420 € pour un enfant en primaire (unanimité)
- Révision du POS selon les modalités du PLU : débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).
- Signature de la convention d'occupation du domaine public avec le Département du Doubs concernant l'aérodrome (unanimité).
- Demande d'autorisation à monsieur le Préfet de constituer un groupe de travail en vue de l'élaboration du règlement intercommunal de publicité (unanimité).

- Renouvellement/extension du réseau d'assainissement et mise en place de la conduite d'adduction entre Novillars et Besançon : groupement de commandes avec la ville de Besançon (unanimité) et choix du maître d'œuvre (unanimité).
- Signature d'un avenant à la convention d'occupation du domaine public liant le Club Canin thisien et la commune concernant le montant de la participation aux frais de clôture du terrain (19 pour et 1 contre).
- Délégation de la compétence communale de la gestion du service public de l'assainissement non collectif au Sytteau et modification des statuts de ce syndicat (unanimité).
- Renouvellement des tarifs périscolaires pour l'année 2009/2010 (unanimité). Voir article page 3.
- Fixation des tarifs de la part communale d'assainissement : «collecte» : 1,45 € et «transport et traitement» (syndicat Sytteau) : 1,05 € (unanimité).
- Budget général : décision modificative n° 2 (unanimité).

Le compte rendu complet du conseil municipal est affiché à la mairie et accessible sur le site internet de la commune.

Sécurisation du passage à niveau

En France, on compte chaque année 36 accidents mortels aux abords des passages à niveau. Pour sensibiliser les automobilistes aux dangers du franchissement d'une voie ferrée, 15 opérations ont été organisées par Réseau Ferré de France et la Sécurité Routière en France.

Concernant notre commune, le passage à niveau situé à côté de l'aérodrome est fréquenté par plus de 1200 véhicules par jour ainsi que par 70 trains (TGV, Corail et Fret). Sa proximité avec le parc des sports entraîne également un passage régulier de piétons.



Les consignes de sécurité pour le franchissement d'un passage à niveau sont :

- ralentissez à l'approche de l'obstacle
- arrêtez vous dès que les feux rouges se mettent à clignoter

Ce passage fait depuis quelques mois, l'objet d'une réflexion entre la Commune, Réseau Ferré de France et le Conseil Général pour améliorer la sécurité de ses usagers.



Isabelle & Yacine

État Civil

Naissances

3 juin	Jehan David Christian LAMBERT
6 juin	Robin Hervé Philippe Pierre SEILER

Mariages

26 juin	Isabelle DO CARMO & Yacine BOULANOUAR
3 juillet	Françoise GASNER & Thierry MOUGNARD

Décès

27 mai	Michel BARBERET	
8 juin	Louis TRICOT	Vill'Alizé
19 juin	Colette BALANCHE veuve MAGRIN	Vill'Alizé
27 juin	Robert DE RIBAS	Vill'Alizé
30 juin	Jean-Pierre RENAUDOT	



Info Mairie

Prochain Conseil Municipal : vendredi 10 septembre 2010

Horaires d'ouverture : Voir première page

Rencontres avec le maire : jours de permanence: les lundis et jeudis après-midi, sur rendez-vous, en juillet. (D'autres rendez-vous peuvent également être fixés en dehors de ces jours, en cas d'urgence).

Rencontres avec les adjoints : prendre un rendez-vous avec la personne concernée.

Permanence de la municipalité les week-end et jours fériés :

le maire ou l'un des adjoints est à votre service en cas de nécessité uniquement au numéro suivant : 03.81.61.07.33.



ASSOC à THISE

La municipalité organise le 18 septembre de 14h00 à 17h30 une rencontre festive avec les "ASSOC à THISE" sur la plaine de jeux au stade.

25 associations thisiennes auront le plaisir d'animer des stands et de partager leurs activités avec les visiteurs qui seront nombreux à tester les différentes associations ou sections qui animent notre commune à longueur d'année.

Dépôt de verre dans les bacs de la commune

Afin de respecter le bien-vivre des Thisiens habitant à proximité des points de collecte du verre, il est demandé à chacun de faire preuve de civisme en effectuant les dépôts à des moments de la journée où on ne gêne pas les voisins.

On peut, par exemple, se référer aux horaires d'utilisation des engins bruyants. Il est également demandé de couper le moteur du véhicule pendant le dépôt.

Tarifs périscolaires

Les tarifs périscolaires vont être modifiés à la rentrée prochaine pour être simplifiés. Il ne restera plus que deux tarifs : restauration et accueil périscolaire.

La vente de tickets est donc suspendue durant l'été et ne reprendra que la semaine précédant la rentrée scolaire. Plus d'information dans le FIT de rentrée que vous recevrez début septembre.



Collecte des déchets ménagers et assimilés

Depuis le 1er juillet 2010, le jour de la collecte est le mardi pour la commune et la zone industrielle.

Depuis cette date, 2 zones ont été créées sur la commune :

- zone 1 : rues situées côté gauche de la rue de Besançon dans le sens Besançon-Belfort ainsi que les numéros impairs du chemin du Paret;
- zone 2 : rues situées du côté droit de la rue de Besançon dans le sens Besançon-Belfort ainsi que les numéros pairs du chemin du Paret, la ZI de Thise et la rue des Bruyères.

Les déchets ménagers (bac gris) sont collectés chaque mardi, sur les 2 zones. Les déchets recyclables (bac bleu ou jaune) sont collectés le mardi, tous les 15 jours, selon un calendrier envoyé mi-juin à tous les usagers. Ce calendrier est personnalisé selon la zone de l'utilisateur.

Ces calendriers sont disponibles en mairie ou sont à télécharger sur

www.grandbesancon.fr

Ccas

Informations



La retraite complémentaire en quatre étapes

Monsieur D. souhaite demander sa retraite complémentaire. Comme Laïla et Frédéric, les conseillers retraite spécialisés dans la retraite complémentaire Agirc et Arrco, le guident, pas à pas.

Contacteur un conseiller retraite

Quatre mois avant la date de départ souhaité, Monsieur D. contacte un conseiller retraite au **0 820 200 189**. C'est Laïla qui prend en charge sa demande. Après lui avoir demandé son nom et son numéro de sécurité sociale, Laïla guide Monsieur D. sur les démarches à engager et lui indique les pièces nécessaires pour constituer son dossier. Elle lui propose un rendez-vous dans un centre d'information (Cicas) le plus proche de son domicile.

Constituer son dossier de retraite complémentaire

Monsieur D. reçoit son dossier de retraite complémentaire par courrier. Y sont récapitulées les périodes au cours desquelles il a acquis des points de retraite. Monsieur D. lit son dossier, le rectifie si nécessaire ou le complète en indiquant les périodes manquantes et en joignant les justificatifs correspondants. Enfin, Monsieur D. signe son dossier.

Rencontrer un conseiller retraite complémentaire

Frédéric, conseiller retraite, prend le relais. Il reçoit Monsieur D. dans le centre d'information (Cicas) le plus proche de chez lui. Ils examinent ensemble son dossier et Frédéric aide Monsieur D. à le finaliser. Frédéric transmet ensuite le dossier à la caisse de retraite complémentaire de Monsieur D.

Recevoir sa retraite complémentaire

La caisse de retraite complémentaire de Monsieur D. devient son interlocuteur privilégié. Elle calcule le montant de sa retraite complémentaire, lui verse son allocation au début de chaque trimestre et le suit tout au long de sa vie de retraité.

Encore une belle victoire pour le Judo thisien



Pour sa première compétition avec sa ceinture noire Colombe Binetruy s'est distinguée au critérium national qui s'est déroulé à l'Institut Parisien du Judo. Elle a fini une très belle saison en prenant la troisième place avec 4 victoires par Ippon et une seule défaite. Robin Boucard a intégré le Pôle Espoir de Besançon pour la saison prochaine. Félicitations à Robin, notre prochaine ceinture noire.

Accueil de l'équipe de foot de Partenstein

Le comité de Jumelage soutenu par le club de foot a accueilli 7 jeunes footballeurs et 7 adultes de Partenstein pour un week-end culturel et sportif. Au programme, visite de Besançon, balade en bateau sur le Doubs, match de foot et barbecue.

Lors du match aller à Partenstein, les Allemands ont gagné 4 à 0 et les Thisiens ont gagné 5 à 0 lors du match retour.



Une pluie de champions (nes) pour le club de la Boule thisienne

Après notre premier article concernant les champions de la compétition de triplette de jeu provençal remporté par Didier Roussey, Laurent Juillard, associés à Raymond Vauthier, les résultats brillants des adhérents de la Boule thisienne continuent à nous parvenir pour la plus grande joie du bureau et des amis.

En effet, le 16 mai, le championnat de triplette féminine départemental est remporté par Katy Bachetti, Martine Pierron, et Patricia Faivre Picon. Les 22 et 23 mai, le championnat de doublette mixte départemental est remporté par une autre adhérente du club, Nathalie Wutrich associée à Rénald Vanbaleghen.

Le 3 juin, le championnat départemental de triplette vétérans est remporté par Jean Péguy, Michel Perrot associés à Raymond Vauthier.

On peut ajouter à ce palmarès le succès de Rémy Jouffroy en championnat corporatif avec Sochoux, et également les succès remportés par des enfants d'adhérents, les 17 et 18 avril: Alexandra et Katy devenaient championnes du Doubs en doublette féminine. Le 13 mai, Jérôme Rognon était champion du Doubs en tête à tête masculin et les 5 et 6 juin, il devenait double champion en remportant la doublette de jeu provençal associé à Emmanuel Gaume. Beau résultat pour la PFC mais aussi pour notre club qui peut s'enorgueillir avec raison de posséder 9 champions départementaux qui disputeront les championnats nationaux. Le bureau remercie ces joueurs pour leur prestation, les félicite pour les résultats exceptionnels, les encourage pour la suite et décide de les soutenir à l'unanimité pour la compétition nationale.



Agenda



Manifestations	Dates	Lieux
Marche pédestre du Tennis de Table	Dimanche 12 septembre à partir de 7h30	Gymnase
Journée des associations	Samedi 18 septembre de 14h00 à 17h30	Stade
Journée du patrimoine	Samedi 18 et dimanche 19 septembre	
Salon de la mariée	Samedi 25 septembre de 14h00 à 19h00 Dimanche 26 septembre de 10h00 à 19h00	Salle des Fêtes

Bonnes vacances



Ne pas jeter sur la voie publique

Mairie de Thise :
4, rue de Besançon 25220 THISE
Tél : 03.81.61.07.33. - Fax : 03.81.61.72.69.
E-mail : mairie@thise.com - Site : www.thise.com

Responsable de la publication : Bernard Moysse
Rédaction : Benoît Moritz, Emmanuel Emourgeon,
Michelle Bonnet, Jean Tarbouriech et Nicolas Vernier
Dépôt légal : avril 2008 - Impression : Mairie de Thise